

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Räudemittel  
Date d'exécution : 27.05.2024  
Date d'édition : 27.05.2024

Version : 1.0.0

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

HappyFarm® Räudemittel (HF1099)  
Identifiant unique de formulation : 5C13-108W-8005-VXEY

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

##### Secteurs d'utilisation [SU]

Biocide  
Approbation fédérale: CH Z N 7443  
Usage industriel; pour plus d'informations, voir la fiche technique.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant/fournisseur :** Agro Weber AG  
**Rue :** Chräbelstrasse 9  
**Code postal/Lieu :** 6410 Goldau SZ  
**Téléphone :** 041 855 20 80  
**Contact pour informations :** info@agrishop.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum Kurz-Nr. in der Schweiz (24h): 145;  
Telefon: +41 44 251 51 51

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Asp. Tox. 1 ; H304 - Danger par aspiration : Catégorie 1 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



Danger pour la santé (GHS08)

##### Mention d'avertissement

Danger

##### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5

##### Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

##### Conseils de prudence

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  
P331 NE PAS faire vomir.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans ....

##### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient GERANIOL. Peut produire une réaction allergique.

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Räudemittel  
Date d'exécution : 27.05.2024  
Date d'édition : 27.05.2024

Version : 1.0.0

## 2.3 Autres dangers

### Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

### Effets nocifs possibles sur l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487078-27-xxxx ; N°CE : 232-455-8; N°CAS : 8042-47-5

Poids :  $\geq 90 - < 100$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

GERANIOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119552430-49-xxxx ; N°CE : 203-377-1; N°CAS : 106-24-1

Poids :  $< 0.5$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317

#### Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

#### Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

#### Informations pour le médecin

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Räudemittel  
Date d'exécution : 27.05.2024  
Date d'édition : 27.05.2024

Version : 1.0.0

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### 5.4 Indications diverses

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Evacuer les personnes en lieu sûr. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter d'inhaler les brouillards et les vapeurs. Eloigner les personnes non protégées et évacuer en lieu sûr.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Endiguer l'écoulement des fluides avec du matériel approprié, (par exemple de la terre). Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières, lacs ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. Retenir l'eau insalubre ayant servi à combattre l'incendie

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage

Prélever mécaniquement et éliminer selon les directives Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Endiguer et pomper les grandes quantités dans des réservoirs appropriés.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Evacuation: voir rubrique 13 Protection individuelle: voir rubrique 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à prévoir suffisamment de pièces et de zones de travail ainsi qu'une bonne aération.

#### Mesures de protection

##### Mesures de lutte contre l'incendie

Observer toutes les règles préventives de protection contre les incendies.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Pas nécessaire.

**Classe de stockage (TRGS 510) ( D ) : 10**

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Toujours conserver dans des récipients, qui correspondent à l'emballage d'origine. Observer les remarques sur l'étiquette. Protéger de la chaleur, du gel et du rayonnement directe du soleil.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Räudemittel  
Date d'exécution : 27.05.2024  
Date d'édition : 27.05.2024

Version : 1.0.0

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5

Type de valeur limite (pays d'origine) : MAK ( CH )

Paramètre : E: fraction inhalable  
Valeur limite : 5 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : SSC  
Version : 29.01.2024

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 ( D )

Paramètre : A: fraction respirable  
Valeur limite : 5 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 4(II)  
Remarque : Y  
Version : 12.06.2023

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

Porter des lunettes de protection.

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Gants de protection. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau approprié** : Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit alors, être contrôlée avant l'utilisation. NBR (Caoutchouc nitrile)

**Temps de pénétration** : Le temps de pénétration exact est à déterminer avant par le fabricant des gants de protection et à respecter.

###### Protection corporelle

Vêtement de protection.

###### Protection respiratoire

Non exigé.

#### Remarques générales

Se laver les mains avant une pause et après le travail. Enlever les vêtements souillés, imprégnés Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Prévoir une bonne aération. Peut être atteint avec l'aménagement d'un locale ou par l'aération générale.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** : Liquide  
**Couleur** : incolore  
**Odeur** : caractéristique

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Räudemittel  
Date d'exécution : 27.05.2024  
Date d'édition : 27.05.2024

Version : 1.0.0

## Caractéristiques en matière de sécurité

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	( 1013 hPa )		218 °C
Point éclair :		>	182 °C
Température d'auto-inflammation			°C
Pression de la vapeur 20 °C	( 20 °C )	<	0.1 hPa
Densité :	( 20 °C )		0.85 g/cm <sup>3</sup>
Miscibilité avec l'eau			non miscible
pH :			non applicable

## 9.2 Autres informations

Le produit n'est pas explosif. Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 ( HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Méthode :	OCDE 403

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 ( HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 402

##### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	CL50 ( HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/m <sup>3</sup>

#### Corrosion

Corrosion cutanée/irritation cutanée

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Räudemittel  
Date d'exécution : 27.05.2024  
Date d'édition : 27.05.2024

Version : 1.0.0

Pas d'effet d'irritation.

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas d'effet d'irritation.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Informations complémentaires

Le produit n'a pas été testé. Les caractéristiques toxicologiques ont été déduites des composants.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : LL50 ( HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5 )  
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Paramètres d'évaluation : Acute (short-term) fish toxicity  
Dose efficace : > 1000 mg/l  
Temps d'exposition : 96 heure(s)  
Méthode : OCDE 203

Paramètre : LL50 ( HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5 )  
Espèce : Leuciscus idus (aunée dorée)  
Paramètres d'évaluation : Acute (short-term) fish toxicity  
Dose efficace : > 10000 mg/l  
Temps d'exposition : 96 heure(s)  
Méthode : OCDE 203

##### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Paramètre : LL50 ( HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5 )  
Espèce : Acute (short-term) daphnia toxicity  
Paramètres d'évaluation : Acute (short-term) fish toxicity  
Dose efficace : > 100 mg/l  
Temps d'exposition : 48 heure(s)  
Méthode : OCDE 202

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.8 Autres informations écotoxicologiques

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Räudemittel  
Date d'exécution : 27.05.2024  
Date d'édition : 27.05.2024

Version : 1.0.0

## 12.9 Estimation/classification

Catégorie de pollution des eaux 1 (D): peu polluant. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Toxique pour les organismes aquatiques.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

#### Après utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

##### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3

#### Directives nationales

##### Classe risque aquatique

Classification selon AwSV - Classe ( D ) : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

Aucune

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Räudemittel  
Date d'exécution : 27.05.2024  
Date d'édition : 27.05.2024

Version : 1.0.0

## 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

## 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

## 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

## 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

## 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

## 16.7 Informations complémentaires

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.